



Le journal officiel (JO) n'existera plus en version papier

Fiche pratique publié le **09/12/2015**, vu **1413 fois**, Auteur : [Julien ROCHER](#)

La dématérialisation du journal officiel a été adoptée à l'unanimité à l'exception des radicaux de gauche et du front de gauche qui se sont abstenus.

Adoptée par un ultime vote de l'Assemblée au parlement, la fin de la version papier pour les [parutions au journal officiel](#) (JO).

Seule la version électronique sera consultable à partir de janvier 2016.

Les abonnés de la version papier du journal étaient de 33 500 en 2004 et a chuté à 2 291 en 2105. Un chiffre constitué de 10% de particuliers soit 200 personnes et le reste des 90% par l'administration.

Tout extrait du journal Officiel devra néanmoins être transmis sur papier pour toute demande d'un administration.